

## Comment renforcer la sororité entre sages-femmes indépendantes et sages-femmes hospitalières dans le cadre de l'accouchement à domicile en Belgique ?

Ce travail naît du constat des difficultés rencontrées dans la collaboration interprofessionnelle lors des transferts hospitaliers pour un accouchement initialement planifié à domicile. L'objectif est de réaliser une recherche documentaire dans la littérature scientifique et d'identifier les conditions favorisant le développement d'un travail en réseau ainsi qu'une pratique collaborative et bienveillante. La nécessité de ce travail se fonde sur la demande d'une proportion de femmes pour l'accouchement à domicile.

La sororité est un outil qui permet de renforcer les initiatives promouvant des relations collaboratives entre sages-femmes indépendantes et hospitalières. Pour créer cette sororité, il est indispensable de :

- ✓ générer des espaces de sociabilisation et des espaces de discussion professionnelle afin de permettre aux sages-femmes de connaître les pratiques intra et extrahospitalières. La

connaissance du travail de l'autre est essentielle.

- ✓ Familiariser et informer correctement sur à l'accouchement à domicile depuis la formation professionnelle pourrait améliorer cette méconnaissance du travail de l'autre.
- ✓ Renforcer l'identité de la profession de sage-femme en Belgique est impératif pour créer un sentiment de cohésion et appartenance.
- ✓ Investir dans l'axe de la communication du grand public sur les compétences de la sage-femme pourrait permettre d'élargir son champ du travail et orienter plus la pratique sage-femme dans les soins de première ligne.

Améliorer la collaboration professionnelle entre sages-femmes est possible via le principe de sororité. Cette amélioration contribue à la qualité de la prise en charge des femmes ainsi qu'aux résultats périnataux.